



30 JUIL. 2014

Monsieur Réal Richard  
Président  
FTQ – Laurentides-Lanaudière  
330, rue Parent 2<sup>e</sup> étage  
Saint-Jérôme QC J7Z 2A2

Monsieur,

Je donne suite à votre lettre contenant une résolution adoptée par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) concernant la réforme annoncée par Postes Canada.

Le 11 décembre dernier, Postes Canada a annoncé un Plan d'action en cinq points ([http://www.canadapost.ca/epo/mc/assets/pdf/aboutus/5\\_fr.pdf](http://www.canadapost.ca/epo/mc/assets/pdf/aboutus/5_fr.pdf)) lequel vise à redonner à Postes Canada son autonomie financière d'ici 2019 et qui demeure dans les paramètres du protocole du service postal canadien (<http://www.tc.gc.ca/fra/medias/fiches-information-postescanada-1770.htm>).

Postes Canada est tenue par la loi de gérer ses opérations en assurant son autonomie financière. Je suivrai les progrès que fera Postes Canada dans l'application de son plan pour un service postal efficace et moderne qui protège les contribuables et qui correspond aux choix des consommateurs.

Postes Canada m'a informée qu'elle entend continuer d'accorder une importante considération aux problèmes de mobilité, alors qu'elle procède, au cours des cinq prochaines années, à la conversion aux boîtes postales communautaires du mode de livraison des ménages canadiens qui reçoivent actuellement la livraison à domicile.

La réalité est que les Canadiens choisissent de plus en plus de communiquer par d'autres moyens que par le courrier. En raison de la demande insuffisante, le volume de courrier a chuté de presque 25 % depuis 2008, et il continue de baisser. Le modèle de gestion d'un service postal qui fonctionnait si bien avant l'ère numérique est de plus en plus déconnecté de la réalité actuelle.

Je vous remercie de m'avoir fait part des commentaires de la FTQ à ce sujet. À titre de société d'État, Postes Canada agit sans l'intervention du gouvernement, et la société est responsable de gérer son fonctionnement. J'ai donc saisi cette occasion pour transmettre une copie de votre correspondance à M. Deepak Chopra, président-directeur général de la Société canadienne des postes, afin qu'il vous réponde.

Encore une fois, merci d'avoir écrit et veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "LRaitt".

L'honorable Lisa Raitt, C.P., députée  
Ministre des Transports

c.c. M. Deepak Chopra